



C'est la quintessence d'un d'un document daté du 29 août dernier, qui a été envoyé à Samuel Eto'o par le Directeur général de Bamboutos FC, Pascal Dissock.

Selon les indiscretions, cette demande de paiement concerne deux saisons, qui ont toutes été gérées par le Comité Technique de Gestion de la Professionnalisation (CTGP) mis en place par Samuel Eto'o lui-même

D'après la répartition des arriérés faite par l'administration du club, il ressort que la fédération camerounaise de football doit à Bamboutos football club la somme de 25 millions de frs CFA représentant la prime de meilleur finaliste de la saison 2021-2022. 25 millions en tant que vice champion de la saison 2022- 2023, 1 million comme prime de meilleur supporters de saison 2022-2023, ,15 millions représentant le reste de la subvention de la saison 2022-2023, et 50 millions comme vainqueur de la super de la saison 2022-2023.

-25 millions de francs CFA pour la place de finaliste de la Coupe du Cameroun (2021-2022).

-25 millions de francs CFA pour la place de vice-champion (2022/2023).

-1 million de francs CFA pour le titre de meilleur supporter (2022/2023).

-15 millions de francs CFA pour le reste de la subvention (2022/2023).

-50 millions de francs CFA pour la super coupe (2022/2023).